

# Faire soi-même, par soi-même

«**Je souhaite ce bonheur-là à tout le monde !**» : voilà un vœu qui fait du bien et réjouit en ces temps difficiles ou la guerre le dispute à la paix, où le terrorisme s'en prend à tout et à tous, sans parler des confrontations sociales et politiques en cours.

De quel bonheur s'agit-il donc ? Oh, d'un petit bonheur tout simple mais qui change la vie : faire soi-même par soi-même. Ainsi, par exemple, construire son cadre de vie, repeindre soi-même son logement. Ou bien, cultiver soi-même un petit bout de jardin. Et cela en fait beaucoup de jardiniers si l'on pense, qu'en France, il existe près de 8 millions de jardins potagers ! Cela en fait des conversations les bras appuyés sur le manche de la bêche : «**Au jardin, il y a des échanges de légumes ou de graines, dit l'un de ces jardiniers, mais il y a aussi échange de bons procédés, de techniques de culture. On se connaît mieux, on s'entraide et pas seulement au jardin.**» On donne aussi, il y aurait 11 000 bénéficiaires réguliers de la production des jardins, sur tout des membres de la famille, et 20 000 bénéficiaires irréguliers, surtout des voisins ou des amis.

C'est le genre d'effort et d'activité que soutient une association : le Programme auto-production et développement économique et social (Pades) (1), fondé voici quelques années par un économiste, Guy Roustang, et quelques personnes. Bien sûr, sans remettre en cause l'insertion sociale par l'emploi, les membres de

cette association sont désireux de soutenir, en particulier, des initiatives recourant à des productions personnelles en divers domaines. Ainsi, grâce à des animateurs, cette association accompagne des personnes en difficulté qui peuvent se lancer elles-mêmes dans l'auto-réhabilitation de leur logement. De cette façon, elles accèdent à un meilleur confort, elles maîtrisent mieux leurs dépenses en énergie. On peut aussi développer l'auto-réhabilitation autour de la maison, dans la rue, le quartier.

## Jardins partagés

Il en va de même pour les jardins appelés jardins partagés, ils offrent la possibilité de cultiver individuellement une parcelle dans un groupe de jardins proches des habitations ou permettent à plusieurs personnes de cultiver, ensemble, un jardin et de partager les outils nécessaires dont tout le monde ne dispose pas.

Ainsi, se diffusent des savoir-faire chez des personnes qui, n'ayant pas été initiées ou formées, ont besoin d'apprendre certains aspects du travail manuel.

De cette manière, on découvre ou l'on redécouvre «**le plaisir de travailler de ses mains, à son rythme, sans être contraint. Difficile alors de dé mêler la peine de travailler et le plaisir d'être créatif, d'agir sur son environnement, de modifier son cadre de vie...**», expliquent les fondateurs de

Pades. Ils constatent également que, dans nombre de cas, l'image du quartier s'améliore, les liens entre parents, enfants, grands-parents se resserrent, que l'on contrebalance la passivité du consommateur ou du téléspectateur, que l'on propose aux jeunes du concret et pas seulement de l'abstraction, des jeux télé, du virtuel. Ils constatent encore que l'on se prend davantage en main au lieu de se contenter d'être assisté.

Tout ce a aboutit à d'heureux résultats, contrairement à ce que l'on pouvait craindre dans certains quartiers, les jeunes n'ont pas saccagé le résultat de ces efforts et, par exemple, ces jardins «**visibles par tous qui justifient le respect et facilitent l'apprentissage des règles et de la civilité**».

Les maraîchers professionnels et les artisans n'ont pas lieu d'être inquiets d'une forme supplémentaire de concurrence : ces légumes frais, ces améliorations de logements, bien peu auraient pu les payer de leur poche car beaucoup de ceux qui s'efforcent de vivre ces formes de solidarité sont des personnes ou des familles en difficulté.

On peut donc, sans crainte, promouvoir avec Pades de nouveaux projets, faire connaître l'intérêt de l'auto-production qui devrait avoir toute sa place dans les politiques de développement social et dans la lutte contre les exclusions.

(1) Pades, 4-6, place de Valois, 75001 Paris, tél./fax : 01 45 92 02 54.